



DISPOSITIONS FINANCIERES A PARTIR DE LA SAISON 2025/2026

ADMINISTRATION	
Fonds Mutualisé 1ère Année d'affiliation	500€
Fonds Mutualisé autres clubs	30€
Gestion informatique et administrative (District) sur année N-1	
Clubs de 0 à 100 licenciés	110€
Clubs de 101 à 300 licenciés	140€
Clubs de 301 à 500 licenciés	190€
Clubs de 501 à 700 licenciés	260€
Clubs de 701 à plus	270€
ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS	
Séniors : D1 et D2	120€
D3 et D4 et autres	90€
Séniors F D1	80€
Entreprise toutes séries	50€
Séniors à 8 / Futsal	50€
Foot à 8 F	60€
Jeunes G et F : U6/U9	20€
U10/U11	25€
U12/U13	30€
U14/U15	50€
U16/U19	70€
Foot à 8 à partir de U14 : U15 à 8 / U16F à 8 / U18F à 8	50€
ENGAGEMENTS COUPE COTE D'AZUR G ET F	
Séniors	50€
Jeunes	20€
Futsal / Entreprise / Séniors à 8	40€
PLATEAUX U6 à U13 F ET G – EQUIPE INSCRITE	
Absence non excusée aux journées d'accueil (U6 à U11)	40€
Absence non excusée aux journées Départementale, Nationale, Festival U13	50€
Feuille de plateau manquante	50€
Feuille de présence manquante aux plateaux (U6 à U9)	30€
Absence non excusée aux plateaux débutants (U6 à U9)	40€
Absence prévenue jusqu'au jeudi aux plateaux débutants (U6 à U9)	20€
COMMISSION DISCIPLINE (amendes de base)	
Frais de dossier Exclusion	10€
1 ^{er} Avertissement	15€
2 ^{ème} Avertissement	30€
3 ^{ème} Avertissement (en moins de 3 mois)	45€
Exclusion	50€

Art 6/7 : Comportement Grossier/Injurieux/Obscène		
Envers Joueurs 100€	Envers Officiel 200€	100€/200€
Art 8 : Comportement Intimidant/Menaçant		
Envers Joueurs 100€	Envers Officiel 200€	100€/200€
Art 9 : Comportement Raciste/Discriminatoire		
Envers Joueurs 100€	Envers Officiel 200€	100€/200€
Art 10/11 : Tentative de brutalité/de coup/Bousculade Volontaire		
Envers Joueurs 100€	Envers Officiel 300€	100€/300€
Art 12 : Crachat		
Envers Joueurs 100€	Envers Officiel 300€	100€/300€
Art 13 : Acte de Brutalité/Coup		
Envers Joueurs 150€	Envers Officiel 400€	150€/400€
Art 13.1/13.2 : Acte de Brutalité/Coup occasionnant une blessure		
Envers Joueurs 250€	Envers Officiel 400€	250€/400€
Art 13.3 : Acte de Brutalité/Coup occasionnant une blessure ITT inférieur à 8J		
Envers Joueurs 300€	Envers Officiel 600€	300€/600€
Art 13.4 : Acte de Brutalité/Coup occasionnant une blessure ITT supérieure à 8J		
Envers Joueurs 350€	Envers Officiel 700€	350€/700€
Non-respect du protocole en cas d'incidents		30€
Demande d'enlèvement de carton à la fin de la rencontre		100€
FORFAIT GENERAL (Déclaré par le club) G ET F		
Séniors G et F Jeunes toutes catégories Foot à 8 jeunes et séniors		110€ 90€ 60€
FORFAIT SUR LE TERRAIN		
Toutes catégories U10 à Séniors Déclaré avant le jeudi ou à l'astreinte week-end		80€ 30€

FORFAIT PENDANT LES 3 DERNIERES JOURNEES	
Séniors toutes séries Jeunes toutes séries	150€ 100€
FEUILLES DE MATCH PAPIER ET F.M.I	
Feuille non communiqué Feuille en retard, non conforme ou incomplète (24H F.M.I et 72H Papier) F.M.I non réalisé par une des 2 équipes	50€ 30€ 50€
HORAIRES	
Feuille de programmation arrivée hors délais Changement d'horaires tardifs (moins de 10 jours)	20€ 20€
JOUEURS	
Joueur non licencié participant à un match Non-respect de la catégorie d'âge Joueur suspendu participant à un match (Sportive) Joueur suspendu participant aux 3 derniers matchs	50€ 50€ 100€ 200€
DISTRICT	
Absence club à l'Assemblée Générale non excusée Absence club à réunion classée obligatoire (liste en annexe) Absence, réponse à demande de documents technique (Détection, sélection) Non-paiement des officiels le jour de la rencontre (sauf changement du district) Indemnités des officiels devant la commission (si présents) Absence d'éducateur désigné sur le banc de touche toutes séries Dossier de récusation d'un officiel	120€ 100€ 100€ 50€ 40€ 50€ 100€
DROITS DIVERS	
Confirmation Réclamations / Réserves Copie dossier disciplinaire et d'appel Droit d'Appel	50€ 40€ 100€

1/CHAMPIONNATS :

- A) **Les frais des officiels** sont obligatoirement pris en charge par **le club recevant** et doivent être payés avant le début de la rencontre.
- B) Pour toute rencontre placée sous **le régime de la protection** (matches protégés), le club recevant règle les officiels. Le District **remboursera** ensuite le club par crédit sur son compte ouvert dans ses livres sur production des factures acquittées.

2/COUPES :

Les frais d'arbitrage sont **partagés par les clubs** jusqu'aux 1/8emes de finale inclus.

Pour les 1/4 et 1/2 finales, le club recevant règlera les officiels. Le District **remboursera** ensuite le club sur son compte ouvert dans les livres sur production des factures acquittées.

3/LES TOURNOIS DIVERS ORGANISES PAR LES CLUBS :

Les frais d'arbitrage et de repas pour les tournois, quels qu'ils soient, devront être pris en charge par les organisateurs sur les bases tarifaires suivantes :

A) FOOTBALL A ONZE :

-Indemnité de repas = **15€ par jour**, (ou repas chaud fourni par l'organisateur)

-Indemnité d'arbitrage : **Séniors et U20 = 110€ / jour ; 60€ la demi-journée.**
Jeunes U14 à U18 = 90€ / jour ; 50€ la demi-journée.

C) FOOTBALL REDUIT ET DIVERSIFIE (Futsal, Beach-Soccer, Footi-Volley, Foot des Plages, Foot Entreprise) :

-Indemnité de repas = **15€ par jour**, (ou repas chaud fourni par l'organisateur)

-Indemnité d'arbitrage = **90€ pour la journée ; 40€ la demi-journée.**